

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA Vienne

Association loi 1901

*2134 route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR*

***Exercice clos le 30 juin 2025
Rapport sur les comptes annuels***



Didier BOYE
Commissaire aux Comptes

Nicolas VIAUD
Commissaire aux Comptes

Adresse de correspondance : 33, Rue Charles Darwin – 79000 NIORT
Tél. : 05 49 17 83 50 – Fax : 05 49 17 83 55 – Email : niort-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 30 juin 2025**

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA VIENNE** » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons procédé au contrôle de la correcte application des règles et méthodes comptables mentionnées dans l'annexe comptable et retenues pour l'établissement des comptes annuels, notamment pour le traitement des subventions.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à POITIERS
Pour **TGS France Audit**,

Didier BOYE
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Du 01/07/2024 au 30/06/2025		Au 30/06/2024	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	116 338	115 645	693	1 154
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	367 333	184 056	183 277	186 625
Constructions	1 593 490	1 247 377	346 114	331 490
Installations techniques, matériel et outillages industriels	218 374	168 890	49 484	47 198
Autres immobilisations corporelles	524 148	437 532	86 617	77 181
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 909		1 909	1 909
Prêts				
Autres immobilisations financières	840		840	840
TOTAL I	2 822 432	2 153 499	668 934	646 397
Comptes de liaison				
II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	673 590		673 590	832 233
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	220 595		220 595	242 082
Valeurs mobilières de placement	2 700 000		2 700 000	1 700 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 078 212		3 078 212	3 601 066
Charges constatées d'avance	154 679		154 679	171 417
TOTAL III	6 827 076		6 827 076	6 546 798
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	9 649 509	2 153 499	7 496 010	7 193 195

Bilan Passif

	30/06/2025	30/06/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	504 742	504 742
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	619 202	669 020
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	4 247 824	3 755 913
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	336 096	442 093
Situation nette	5 707 864	5 371 768
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	20 964	25 285
Provisions réglementées		
TOTAL I	5 728 828	5 397 053
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES	II	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	105 363	104 520
TOTAL III	105 363	104 520
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	308 308	261 667
TOTAL IV	308 308	261 667
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 153	63 467
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 626	89 898
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	294 344	301 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 586	46 066
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	844 802	929 005
TOTAL V	1 353 511	1 429 955
Ecart de conversion passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	7 496 010	7 193 195

Compte de résultat

	30/06/2025	30/06/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 450 910	1 440 302
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	114 398	27 240
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	760 048	693 071
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	225 160	318 811
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	3 900	8 324
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	317 454	313 003
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	149 202	169 217
Utilisations des fonds dédiés	107 989	105 511
Autres produits	1 252	1 100
TOTAL I	3 130 313	3 076 579
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	567 094	440 558
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	689 791	635 149
Aides financières	338 896	372 559
Impôts, taxes et versements assimilés	77 089	65 391
Salaires et traitements	584 538	596 578
Charges sociales	273 675	258 706
Dotations aux amortissements et dépréciations	91 951	88 767
Dotations aux provisions	194 594	133 752
Reports en fonds dédiés	108 832	104 520
Autres charges	1 372	1 435
TOTAL II	2 927 833	2 697 415
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	202 480	379 164
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	122 865	73 292
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	122 865	73 292
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	456	527
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	456	527
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	122 409	72 764
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	324 889	451 929

Compte de résultat (Suite)

	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	45 321	11 137
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	45 321	11 137
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	922	349
Sur opérations en capital	4 277	3 574
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	5 199	3 922
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	40 122	7 215
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	28 915	17 050
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 298 498	3 161 008
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 962 402	2 718 915
EXCEDENT OU DEFICIT	336 096	442 093
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	69 463	38 799
TOTAL	69 463	38 799
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	69 463	38 799
TOTAL	69 463	38 799

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 7 496 010 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 336 096 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

La fédération départementale de la chasse 86 participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique du département de la Vienne, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de leurs adhérents.

La Fédération départementale des chasseurs de la Vienne s'articule autour d'un Conseil d'Administration composé de 16 membres élus, renouvelable tous les six ans et d'un bureau, composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, et d'un secrétaire, élu par le Conseil d'Administration.

Quatorze salariés répartis en deux services : LES SERVICES ADMINISTRATIFS et LE SERVICE TECHNIQUE assurent le fonctionnement quotidien et les missions techniques de terrain.

La Fédération des Chasseurs est elle-même représentée au sein de la Fédération Régionale des Chasseurs de la Nouvelle AQUITAINE, qui constitue un interlocuteur privilégié à l'échelon régional, et a été associée à l'élaboration des Orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats.

La Fédération est agréée au titre de la protection de l'environnement.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le département de la Vienne (86).

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 7 496 010 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 336 096 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La fédération départementale des chasseurs de la vienne a reçu une attribution financière exceptionnelle de la part de l'Etat pour l'aider à faire face aux indemnisation des dégâts de gibier (sur les dossiers dont l'expertise est définitive au 31/12/2024).

Le montant de cette subvention exceptionnel est de 159 994.63 € sur l'exercice clos au 30/06/2025.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Emprunts

Le montant restant à rembourser au 30/06/2025 est de 54 153.40 euros.

Contributions volontaires en nature

Le nombre d'heure de bénévolat réalisé par les administrateurs a été estimé pour l'exercice à 2 362.70 heures.

Ces heures ont été valorisées avec un taux horaire moyen calculé sur les salaires de l'exercice 2024 / 2025 du personnel de la fédération de chasse de la VIENNE ainsi que l'application du taux de charge sociale patronale moyen de l'exercice.

Ces prestations bénévoles ont été valorisées 69 463.38 € au 30/06/2025

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Un impôt sur les sociétés est cependant calculé sur ses produits de placements financiers pour 28 915 € au 30/06/2025

Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1^{er} d du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère 1 dirigeant sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée à ces dirigeants au cours de l'exercice clos le 30/06/2025 s'élève à :

	Rémunérations	Avantages en nature
Directeur	64 847 €	

ANNEXE Notes complémentaires

I.F.C./ Provision pour engagements retraite

Les modalités de calcul de l'indemnité de fin de carrière sont les suivants :

- > Application de la convention collective nationale des personnels des structures associatives cynégétiques;
- > Base salaire moyen : 1/12 de la rémunération de la période.
- > Taux d'actualisation retenu = 3.6%

> la provision inscrite au bilan correspond au montant de l'engagement au 30/06/2025 soit 113 714 euros.

La table de mortalité retenue pour le calcul de la provision est basé sur celle validé par l'INSEE 2018-2020.

Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements sont comptabilisées à la date de leur attribution et reprise au compte de résultat au rythme d'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rattachent.

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES :

> Montant global des 3 plus hautes rémunérations de la Fédération au 30/06/2025 : 163 031 euros

> Une valorisation des RTT non prises à la date de clôture est pratiquée et enregistrée en charges au 30/06/2025 :

calcul RTT au bilan : 5 217 euros

charges sur RTT : 3 092 euros

> Une valorisation des congés et jours de repos placés sur le CET (Compte Epargne Temps) à la date de clôture est pratiquée et enregistrée en charge au 30/06/2025 :

calcul CET au bilan : 78 314 €

charges sur CET : 38 374 €

> La valorisation de la provision des indemnités à venir et des honoraires des estimateurs au 30/06/2025 a été pratiquée selon les mêmes critères que l'année précédente. Elle s'élève au 30/06/2025 à 194 594 €

> Un produit à recevoir de 207 049 €, correspondant aux contributions financières pour les projets de protection et de développement de la biodiversité, a été provisionné dans les comptes au 30/06/2025.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	123 475		
TOTAL	123 475		
Terrains	367 333		
Constructions :	1 539 114		54 377
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	209 504		7 034
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	53 383		
Matériel :	191 329		50 480
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	217 242		2 597
Emballages récupérables et divers	80 968		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	2 658 873		114 488
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	1 909		
Prêts et autres immobilisations financières	840		
TOTAL	2 749		
TOTAL GENERAL	2 785 097		114 488
CADRE B	Diminutions		Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur brute des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		7 138	116 338
TOTAL		7 138	116 338
Terrains			367 333
Constructions :			1 593 490
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencements et aménagt. const.			
Installations :	-3 760	1 924	218 374
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencements et aménagt. divers			53 383
- De transport		53 100	188 709
Matériel :	3 760	14 991	201 089
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			80 968
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL		70 015	2 703 346
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			1 909
Prêts et autres immobilisations financières			840
TOTAL			2 749
TOTAL GENERAL		77 152	2 822 432

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	122 321	461	7 138	115 645
TOTAL	122 321	461	7 138	115 645
Terrains	180 708	3 348		184 056
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui	1 207 624	39 753		1 247 377
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	162 306	8 508	1 924	168 890
Installations générales, agencements et aménagements divers	41 874	1 890		43 764
Matériel de transport	151 513	31 599	53 100	130 012
Matériel de bureau et informatique, mobilier	193 768	5 864	14 991	184 641
Emballages récupérables et divers	78 586	528		79 114
TOTAL	2 016 379	91 490	70 015	2 037 854
TOTAL GENERAL	2 138 701	91 951	77 152	2 153 499

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							

DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	840		840
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	673 590	673 590	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	109	109	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	220 486	220 486	
Charges constatées d'avance	154 679	154 679	
TOTAL	1 049 705	1 048 865	840

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	54 153	9 385	38 274	6 494
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	116 626	116 626		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	152 003	152 003		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 248	109 248		
Impôts sur les bénéfices	28 915	28 915		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 178	4 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	43 586	43 586		
Produits constatés d'avance	844 802	844 802		
TOTAL	1 353 511	1 308 743	38 274	6 494

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

9 314

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	504 742				504 742
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	4 424 933		442 093		4 867 026
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	442 093	442 093	336 096		336 096
Situation nette	5 371 768	442 093	778 189		5 707 864
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	25 285			4 321	20 964
Provisions réglementées					
TOTAL	5 397 053	442 093	778 189	4 321	5 728 828

Commentaire

Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
FNC LES BRANDES	11 520		11 520				
FRC ICE	40 000		40 000				
FRC BIODIV	53 000		53 000				
FNC LES BRANDES			3 469		10 000	6 531	
TOTAL	104 520		107 989		108 832	105 363	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	104 520		107 989		108 832	105 363	

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
FRC ICE					40 000	40 000	
FRC BIODIV					58 832	58 832	
TOTAL	104 520		107 989		108 832	105 363	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	104 520		107 989		108 832	105 363	

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	138 185		24 471		113 714
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges	123 482	194 594	123 482		194 594
TOTAL II	261 667	194 594	147 953		308 308
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	261 667	194 594	147 953		308 308
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		194 594	147 953		
- financières					
- exceptionnelles					

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
CONSEILS REGIONAL BACS A VENAISON		4 303	1 820	6 123
CONSEIL DEPARTEMENTAL BACS A VENAISON		3 205	1 750	4 955
VIENNE ET GARTEMPE BACS A VENAISON		1 772	750	2 522
TOTAL		9 280	4 320	13 600

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/07/2024 au 30/06/2025	Dont reçues du 01/07/2024 au 30/06/2025	Solde à percevoir
	①	②	①-②
SUBVENTION GUICHET UNIQUE	45 400	45 400	
CONSEIL DEPARTEMENTAL plantation haie	10 465		10 465
ETAT aide indemnisation dégâts	159 995	159 995	
SUBVENTION APPRENTIE	6 000	6 000	
CONSEIL DEPARTEMENTAL ZNIEFF CHAMPAGNE	2 000	2 000	
SUBVENTION AGRIPHAUNE	1 300	1 300	
Total subventions d'exploitation	225 160	214 695	10 465

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 517	49 323
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	226 485	241 997
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 244	45 462
Instruments de trésorerie		
TOTAL	317 246	336 783

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 000	7 194
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	13 436	37 666
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	19 436	44 860

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2025	30/06/2024
Produits :	- D'exploitation	844 802	929 005
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		844 802	929 005

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2025	30/06/2024
Charges :	- D'exploitation	154 679	171 417
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		154 679	171 417

Commentaire

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation	
	30/06/2025	30/06/2024	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 320.63	11 137.20	34 183.43	306.94
77520000 PRODUIT CESSION ELEMENTS ACTIF	40 000.00		40 000.00	-
77700000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	4 320.63	4 242.51	78.12	1.84
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	1 000.00	6 894.69	-5 894.69	-85.50
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS	45 320.63	11 137.20	34 183.43	306.93
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	922.28	348.70	573.58	164.18
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	922.28	348.70	573.58	164.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 276.58	3 573.77	702.81	19.67
67810000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 276.58	3 573.77	702.81	19.67
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES	5 198.86	3 922.47	1 276.39	32.54
RESULTAT EXCEPTIONNEL	40 121.77	7 214.73	32 907.04	456.11

Commentaire